

Transport  
aérien :  
batailles  
dans le ciel,  
emplois  
supprimés  
au sol

p. 10

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1777 - 23 août 2002 - prix : 1 €

Menaces sur  
l'allocation  
personnalisée  
d'autonomie

**Pour le  
gouvernement  
les vieux vivent  
trop longtemps**

p. 3

**Inondations  
en Europe  
centrale**

**L'Europe  
solidaire  
...mais  
pas trop**

p. 12

**Ukraine  
Catastrophes  
meurtrières  
en série**

p. 7



**Vivendi Universal**

Les eaux troubles  
du capitalisme

p. 5

## Sommaire

### Leur société

- p. 4 ■ Tripatouillages électoraux en perspective
- p. 5 ■ Vivendi : les eaux troubles du capitalisme
- p. 8 ■ Saisonniers : précarité et bas salaires
  - Les prisons : une aubaine pour Bouygues
- p. 9 ■ Seine-Saint-Denis : logement, pauvreté et précarité
- p. 10 ■ Les compagnies aériennes suppriment des emplois
- p. 11 ■ Whirlpool, juges et patrons contre les travailleurs

### Tribune

- p. 4 ■ Une momie aux mains sales

### Dans le monde

- p. 6 ■ Pologne : Pape, foi et mauvaise foi
- p. 7 ■ Ukraine : catastrophes en série
  - Chine : capitalisme meurtrier
- p. 12 ■ Espagne, attaques contre les allocations des journaliers
  - Afghanistan : « croisade de la démocratie »

# DES SANS-PAPIERS À LA BASILIQUE DE SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis)

Les gouvernements, les majorités parlementaires, les ministres, les préfets ont beau changer, pour les sans-papiers sortis en luttant de la clandestinité il y a six ans... rien ne change !

Leurs régularisations ne se font qu'au compte-gouttes, malgré les dépôts réguliers de dizaines de dossiers de demandes. Les préfets continuent de chicaner au cas par cas, exigeant toujours plus de preuves pour justifier les dix ans de présence en France et rejetant presque systématiquement les demandes des célibataires.

Depuis des années, aucun gouvernement et aucun des partis au pouvoir n'a pris la décision politique de la régularisation complète des travailleurs sans-papiers. Ils ont donc contraint à l'illégalité des dizaines de milliers d'entre eux ainsi que leurs familles qui vivent et travaillent en France parfois depuis des années. Ils ont choisi de laisser tous ces travailleurs dans la précarité matérielle et morale, sous la menace permanente des expulsions ou des centres de rétention.

Samedi 17 août, 130

sans-papiers de la Coordination de la Seine-Saint-Denis (devenus 160 à la date du 20 août) ont relancé une action. Ils ont occupé la basilique de Saint-Denis pour exiger la régularisation de tous les sans-papiers. Vu le lieu symbolique de cette occupation et le soutien du curé et de l'évêque du département, les médias se font l'écho de cette action. Il faut savoir que près de 1000 touristes visitent tous les jours ce monument et les tombeaux des rois de France, et y sont donc accueillis par les banderoles, les tracts et les pétitions des occupants avec leurs enfants. A l'heure où nous écrivons, la préfecture menace de faire intervenir la police et demande un retrait partiel.

Lundi 19, le ministère de la Culture et le préfet se seraient réunis pour envisager cette expulsion ; aussi dès ce lundi après-midi plus de deux cents manifestants sont allés de Saint-Denis à la préfecture.

A bord des wagons du tramway, ils ont traversé le département en distribuant des tracts à tous les arrêts, tracts très bien accueillis, en criant et chantant leurs slogans : « J'y suis, j'y



Manifestation le 19 août 2002, devant la basilique.

reste, je ne partirai pas », « Nous sommes en danger, nous ne sommes pas dangereux », « Y'en a marre du préfet, de Chirac, de la droite, de la gauche, y'en a marre d'être sans papiers ». Ou bien des slogans ironiques ou généraux : « T'as vu Saint-Denis comme c'est joli, tu vas voir le préfet comme c'est danger », « Nous vaincrons les lois racistes, français-immigrés, nous vaincrons le chômage et la misère ».

Donc, une manifestation très dynamique qui, face aux menaces du « tout sécuritaire » de Raffarin-Sarkozy, montre la détermination des sans-papiers

à obtenir la régularisation globale et à préparer la manifestation du samedi 24 août à Paris pour le 6<sup>e</sup> anniversaire de l'évacuation violente de l'église Saint-Bernard.

**LUTTE OUVRIÈRE appelle à participer à la MANIFESTATION de SAMEDI 24 AOÛT, à 14 h, place de la République à Paris, appelée par la Coordination nationale des sans-papiers et de nombreuses organisations.**

## GUERRE AUX PAUVRES ?

Cet été, de nouvelles municipalités ont décidé d'interdire la mendicité sur leur territoire. Certaines l'interdisent ouvertement, d'autres prohibent hypocritement les « occupations abusives et prolongées de l'espace public », mais le résultat est le même : en France, on a le droit d'être pauvre, mais il ne faut pas le montrer !

Les premiers arrêtés antimendicité avaient été pris en 1995. Les maires de ces communes, de droite mais

aussi de gauche comme celui de La Rochelle, avaient alors mis en avant le caractère touristique de leur cité pour interdire aux mendiants de « gêner » selon eux les visiteurs. En réalité, cela n'était qu'un prétexte. Il s'agissait surtout de satisfaire la partie la plus réactionnaire de l'électorat. Et les années suivantes, d'autres municipalités ont suivi le même chemin. Cette année, des villes comme Argenteuil dans le Val-d'Oise ou Brunoy dans l'Essonne, pourtant

peu réputées pour leur attrait touristique, s'y sont mises aussi, tout comme Orléans, Angoulême, Metz, Quimper et d'autres. Et quand toutes les villes auront interdit la mendicité, que fera-t-on des mendiants ?

Cette guerre aux plus pauvres fait retourner toute la société en arrière. Au lieu de chercher à aider ceux qui se sont retrouvés à la rue à s'en sortir, on ne fait que les faire disparaître de telle ou telle ville. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la police pouvait les arrêter et les faire enfer-

mer en prison ou dans des ateliers où on les obligeait à travailler de force pour presque rien. Est-ce vers cela que l'on va ?

En tout cas, la société fabrique sans arrêt des pauvres et il est plus facile pour les autorités de s'en prendre à ceux qui en sont réduits à faire la manche, que de s'attaquer aux racines du problème : un système économique et social fait pour les seuls intérêts des plus riches.

R. B.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

#### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org  
 Union Communiste : http://www.union-communiste.org  
 E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

### SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

#### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## Editorial

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 19 août 2002

# POUR LE GOUVERNEMENT, LES VIEUX VIVENT TROP LONGTEMPS

■ Tout indique que le gouvernement Chirac-Raffarin se prépare à s'en prendre à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), destinée à aider ceux que l'âge a réduits à la dépendance pour les gestes élémentaires de la vie courante. La loi instaurant cette allocation a été promulguée le 1<sup>er</sup> janvier de cette année par le gouvernement Jospin. Elle représente un certain progrès, bien qu'elle n'ait fait pour l'essentiel qu'unifier et généraliser plusieurs systèmes qui existaient auparavant. Mais enfin elle fait un droit de cette allocation dont le montant était départemental et qui est devenu uniformisé à l'échelle nationale.

Mais voilà que ceux qui nous gouvernent constatent que le nombre de demandes est plusieurs fois plus important que ce qui avait été prévu et que les départements chargés d'en assurer le versement n'y arrivent pas, ni financièrement ni en personnel chargé d'étudier les dossiers.

En prenant la décision d'instaurer l'APA, le gouvernement Jospin avait fait un geste électoral mais sans en prévoir jusqu'au bout ni l'application ni le financement. Il aurait fallu embaucher le personnel nécessaire pour traiter les dossiers. Il aurait fallu débloquer des fonds suffisants, quitte à faire des coupes claires dans les sommes colossales que l'État comme les départements versent au patronat.

Le gouvernement Jospin ne l'a pas fait, offrant ainsi sur un plateau au

gouvernement Chirac-Raffarin qui lui a succédé les prétextes pour revenir en arrière. De surcroît, le gouvernement Jospin n'a pas établi un plafond de revenu pour l'attribution de cette allocation. Ce qui fait qu'une famille de riches qui n'a aucun problème d'argent y a droit comme une famille d'ouvriers au salaire modeste.

Les maisons de retraite qui sont habilitées à toucher l'allocation de leurs pensionnaires en ont profité pour augmenter leurs tarifs.

Le gouvernement Chirac-Raffarin jure ses grands dieux qu'il n'est pas question de supprimer complètement l'allocation. Il laisse seulement entendre qu'il pourrait prendre une mesure de plafonnement ou encore se rembourser sur l'héritage après le décès de la personne dépendante. Récupérer sur l'héritage, pourquoi pas, pourrait-on dire. Mais, là encore, à qui va-t-on s'en prendre ? A l'héritage d'une famille aisée qui n'aurait même pas dû toucher cette allocation ? Ou au petit pavillon, fruit de toute une vie de travail ?

Ce qui est surtout révoltant, c'est que cette société qui crée pourtant des richesses colossales ne soit pas capable d'assurer à ses anciens une vieillesse décente. Les progrès scientifiques et techniques ont prolongé la vie, mais l'organisation sociale n'a pas permis d'en profiter pleinement.

Il faudrait que les anciens, même les plus modestes, qui souhaitent rester là où ils ont vécu, puissent le faire

sans souci financier. Cela suppose la prise en charge des aides mais aussi l'embauche et la formation d'un personnel en nombre suffisant, spécialisé dans l'aide à domicile et correctement payé.

Il faudrait aussi que les personnes dépendantes qui n'ont pas cette possibilité-là puissent trouver des maisons de retraite proches de leurs familles et qui ne soient pas des mouiroirs.

Cela coûterait cher ? Mais ce week-end, à Deauville, la vente des yearlings, ces poulains de chevaux de course, dont la possession fait partie des signes extérieurs de richesse, a battu tous les records. Une seule pouliche a été vendue deux millions d'euros, et son propriétaire a eu le cynisme inconscient de se réjouir, devant les caméras, d'avoir obtenu la pouliche convoitée pour un prix modique ! Mais pour combien de départements le prix de cette seule vente à Deauville permettrait de compenser le déficit pour le versement de l'APA ?

D'un côté, des millions d'euros gaspillés en dépenses de luxe ; de l'autre, des discussions à n'en plus finir pour assurer cette chose élémentaire que devrait être la solidarité envers les anciens, c'est-à-dire envers nous tous, les retraités de demain ou d'après-demain.

A la rentrée, plusieurs fêtes de Lutte Ouvrière se dérouleront dans diverses villes de province. Nous publions ci-dessous une première liste, qui sera complétée dans les prochains numéros de notre hebdomadaire.

## Les fêtes de Lutte Ouvrière en province

### LYON

Samedi 28 septembre

(à partir de 18 heures)

et dimanche

29 septembre

(de 12 heures à 19 heures)

Espace Mosaïque  
Saint-Priest

### TOULOUSE

Samedi 28 septembre

(à partir de 18 heures)

et dimanche

29 septembre

(jusqu'à 19 heures)

Parc de la Mounède  
Toulouse (Saint-Simon)

### MULHOUSE

Samedi 12 octobre

(à partir de 15 heures)

Salle polyvalente  
de Bollwiller

### RENNES

Samedi 19 octobre

(de 15 heures à minuit)

Carrefour 18  
7, rue d'Espagne  
ZUP sud - Rennes  
(métro Henri-Fréville)

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Une momie aux mains sales

Bavotant, tremblotant, le visage cireux, on l'a trimballé une fois encore dans sa papamobile pour délivrer les mêmes âneries – heureusement à peine audibles – sur la religion à l'école, l'interdiction de l'avortement, le sexe satanique, avec bien sûr un peu de « miséricorde » sur les malheurs du monde.

Le spectacle est pitoyable, mais l'Eglise n'en a pas d'autre à offrir. Manifestement les télévisions du service public, paraît-il laïc, non plus.

Mais le « bon pasteur » ne se contente pas de dispenser des leçons de morale doucereuses et désuètes. Il fait aussi de la politique, comme toute l'Eglise, ce parti mondial de l'idéologie conservatrice et réactionnaire.

Il y a bien sûr la politique spectacle, celle qu'on nous sert à satiété sous le feu des projecteurs : le chevalier blanc qui aurait fait trembler Moscou et vaincu le communisme, autant dire le mal absolu ! Anticomunisme, l'Eglise l'est forcément, elle qui a toujours prôné la résignation sur terre pour les pauvres, l'absolution de leurs crimes pour les puissants. Mais ce prétendu combat contre ces régimes prétendument communistes – en fait staliens – relève pour une bonne part de la fiction.

Lorsque la classe ouvrière s'est battue en Pologne aux chantiers navals de Gdansk en 1980, puis contre la dictature de Jaruzelski, l'Eglise a surtout mis tout son poids – au travers de ses dizaines de milliers de prêtres-militants et de Lech Walesa lui-même – pour ne pas aller trop loin, fidèle comme toujours à son programme qui voudrait associer le Travail et le Capital, les syndicats et les patrons, l'opposition et la dictature, au nom de la « réconciliation » et de la « fraternité », et qui ne peut que profiter aux pouvoirs en place.

Quant à la chute du prétendu communisme, elle a été surtout préparée et organisée d'en haut, par le régime lui-même, avec l'objectif avoué de permettre à la bureaucratie privilégiée de se reconvertir en une véritable classe capitaliste. Jean-Paul II n'y est pas pour grand

chose même s'il n'était évidemment pas contre.

Mais il y a aussi la face obscure de la politique de l'Eglise. Pas seulement celle d'autrefois (il faut pourtant qu'un film récent comme *Amen* de Costa Gavras sorte enfin dans les salles pour nous rappeler cette époque pas si lointaine où l'Eglise se taisait sur les crimes nazis et organisait après 1945 la fuite de centaines de criminels vers l'Amérique latine). Il y a celle d'aujourd'hui : les crimes de l'Eglise qui préfère la diffusion du Sida à celle de la capote en Afrique notamment, le soutien aux dictatures d'extrême droite en Amérique latine encore dans les années 1980, la caution apportée à cette partie de la hiérarchie catholique qui bénissait les milices génocidaires au Rwanda, ou celles qui se réclamaient de la Croatie catholique pour justifier les massacres de civils serbes ou bosniaques au cours des guerres qui ont démembré la Yougoslavie.

Jean-Paul II a voulu une Eglise en ordre de bataille pour reconquérir le terrain perdu. Elle l'est d'une certaine manière aujourd'hui, en faisant le ménage (condamnant les courants se réclamant de la « théologie de la libération » coupables d'être un peu trop sensibles aux idées progressistes), et surtout en favorisant ces véritables sectes d'extrême droite que sont la *Légion du Christ* en Amérique latine, et l'*Opus Dei* fondée en Espagne à l'époque du franquisme. Elles ont acquis par la volonté de Jean-Paul II une place éminente au sein de la hiérarchie catholique.

Heureusement, même en Pologne, l'influence de l'Eglise et de la religion tend à décliner un peu. Mais sur fond de crise économique et sociale, de recul des luttes ouvrières et des idées d'émancipation sociale, le danger est toujours grand de voir la religion – toutes les religions – servir une fois de plus d'exutoire aux pauvres, et parfois d'instrument pour détourner la colère et les révoltes des exploités et des opprimés sur le terrain du fanatisme et du nationalisme.

**Editorial des bulletins d'entreprise « l'Étincelle » de la minorité du lundi 19 août 2002**

Convergences Révolutionnaires n° 22 (juillet-août 2002), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier : « Actualité du trotskisme ». Des articles : les discriminations à l'embauche contre les émigrés et leurs enfants ; la CFDT, interlocuteur privilégié du Medef ; l'Algérie et les élections boycottées ; les responsabilités françaises dans les massacres au Congo-Brazzaville ; les syndicats belges contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à : LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# Projet de réforme électorale NOUVEAUX TRIPATOUILLAGES EN PERSPECTIVE

Le gouvernement est en train de préparer une réforme des modes de scrutin pour les élections législatives, régionales et européennes. Le tout, si on l'en croit, bien évidemment dans un souci de « démocratie ».

En 1998, le gouvernement Jospin avait déjà préparé son propre projet de réforme. Et un certain Jean-Pierre Raffarin, alors président de la Région Poitou-Charentes, l'avait qualifié de « tortueuses manœuvres ». C'était certes tout à fait exact... mais cela ne l'est pas moins à présent que c'est Sarkozy qui présente, à peu de chose de près, le même projet !

Bien loin d'un souci démocratique, les projets de Raffarin – comme ceux de Jospin – visent uniquement à tripatouiller la loi de façon à verrouiller encore un peu plus les modes de scrutin et faire en sorte que les « grands partis » aient les mains plus libres, et tout spécialement celui de leur camp bien entendu.

Pour ce qui est des élections régionales par exemple, le mode de scrutin actuel est la semi-proportionnelle, au niveau du département. Cela signifie qu'une liste doit dépasser 5 % des suffrages sur un département pour avoir le droit de siéger au Conseil régional (et encore s'agit-il là d'une condition nécessaire mais pas suffisante dans toutes les régions puisqu'il faut encore qu'il y ait plus de vingt sièges à pourvoir). Ce mode de scrutin avait permis, en 1998, l'élection de quelques trouble-fête dans les conseils régionaux. Le projet Raffarin, lui, laisserait la barre à 5 %, mais à l'échelle de la région tout entière cette fois, ce qui rendrait, évidemment, les choses beaucoup plus difficiles pour les petits partis.

Pour ce qui est des législatives, Raffarin et Sarkozy souhaiteraient supprimer la possibilité des « triangulaires », c'est-à-dire interdire qu'un troisième candidat puisse se maintenir au second tour, même en ayant obtenu les 12,5 % des inscrits requis jusqu'alors. Ce système des triangulaires avait, en 1997, coûté la victoire à la droite du fait du maintien systématique au second tour des candidats du Front National.

Quant aux élections européennes, là encore le système envisagé serait défavorable aux « petites » listes, puisqu'il s'agirait d'élire les députés européens non plus sur la base d'une liste nationale mais sur celle de listes régionales, et ce sous prétexte de permettre une plus grande « proximité » entre les électeurs et les élus. Comme si la proxi-



mité avec les classes populaires avait jamais été le souci des politiciens !

Au final, il n'y aurait donc qu'un très petit nombre d'élus envoyés par chaque région, ce qui permettrait au PS et à l'UMP de se partager à peu près tout le gâteau.

C'est ce qui rend d'ailleurs la mise en œuvre de ce projet encore hasardeuse. On peut penser en effet que des partis comme l'UDF ou les Verts ne vont pas apprécier de se voir ainsi privés de toute possibilité d'aller eux aussi à la soupe. Mais il faudra bien que le gouvernement tranche assez rapidement, la réforme devant être adoptée au moins un an avant les prochaines échéances électorales, c'est-à-dire d'ici au printemps prochain.

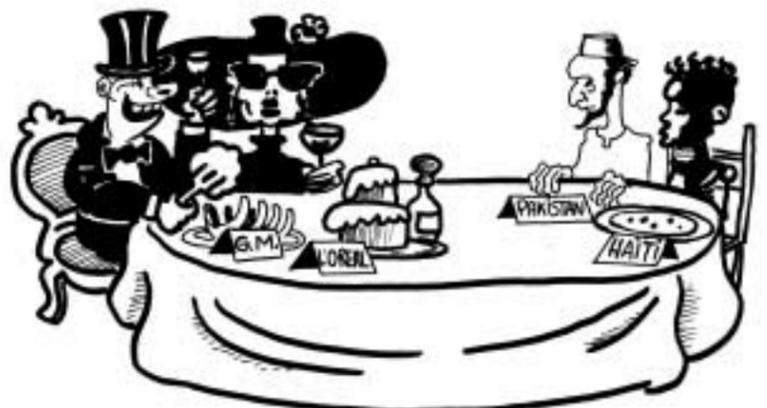
Mais il n'y aura sur ce terrain que des luttes purement politiciennes, où le souci de démocratie ne servira que de prétexte, tout comme celui, invoqué par le ministère de l'Intérieur, d'assurer une « cohérence majoritaire ». En réalité, le seul véritable souci de ces politiciens, c'est de se mettre le plus possible à l'abri des revirements de l'opinion, de conserver leurs places et leurs prébendes et de rester, dans leurs assemblées et leurs conseils, entre gens du même monde : entre gens qui sont là pour servir les intérêts bien compris du patronat.

Pierre VANDRILLE

## CES MULTINATIONALES QUI GOUVERNENT LE MONDE

L'ONU a publié son hit-parade des 100 entités (des pays aussi bien que des entreprises) les plus riches au monde. Parmi elles, on trouve 29 grosses sociétés américaines, françaises, anglaises, etc., qui « pèsent » chacune plus lourd que le Pakistan et ses 145 millions d'habitants ou encore que les richissimes Koweït et Luxembourg.

Comme le mode précédent de calcul de l'ONU donnait une majorité de grosses firmes dans ce « top 100 » de la richesse et de la puissance, elle en a changé. Mais sans parvenir à masquer la réalité d'un monde où les États sont soumis au capital, et pas seulement dans les pays les plus pauvres.



# Vivendi Universal

## ● LES EAUX TROUBLES DU CAPITALISME

**Le titre boursier Vivendi en voit de toutes les couleurs. Après une chute de 42 %, en trois jours, à la veille du 15 août, il est remonté de 22,5 %. L'apparition d'un endettement de 39 milliards d'euros d'une entreprise qui, il y a peu, était le chouchou des boursicoteurs, alimente les bavardages des journalistes et autres experts sur la « nécessaire » transparence des comptes.**

C'est plus facile à dire qu'à faire comme le montre l'exemple des États-Unis, où le gendarme de la Bourse, la SEC, équivalent américain de la COB, en est réduit à demander aux directeurs financiers des 947 entreprises cotées dont le chiffre d'affaires dépasse 1,2 milliard de dollars, de déclarer sur l'honneur la véracité de leurs comptes. Si les PDG de quelques-unes des plus grandes entreprises américaines n'ont pas hésité à truquer leurs comptes pour séduire les actionnaires, une « déclaration sur l'honneur » ne constitue certainement pas un obstacle à des malversations. Les responsables de la SEC d'ailleurs le savent bien, mais ils espèrent ainsi rassurer les petits actionnaires échaudés.

Mais les comptes douteux ne sont pas une exclusivité américaine. Vivendi vient d'en administrer la preuve. Il y a quelques mois encore, elle semblait voler de succès en succès et la voilà embourbée dans 39 milliards d'euros de dettes. Son nouveau PDG, Jean-René Fourtou, qui a succédé à Jean-Marie Messier, multiplie les déclarations, parfois contradictoires, pour rassurer là aussi les actionnaires. Il essaye de vendre les parts de Vivendi dans le portail Internet Vizzavi pour amorcer son désendettement. Cette première cession alimente l'inquiétude des salariés des différentes composantes de l'empire Vivendi, qui se demandent où ces ventes s'arrêteront et quelles conséquences elles auront pour les emplois.

L'éditorialiste du quotidien *Le Monde* du vendredi 16 août décrivait ainsi le manque de transparence du monde financier : « En France, un groupe

de la taille de Vivendi Universal peut reconnaître des pertes colossales sans que personne soit inquiet : 25,9 milliards d'euros en dix-huit mois, soit plus de 10 milliards de plus que le gouffre du Crédit Lyonnais. En France, le capitalisme de connivence reste la règle, un petit monde où, autour des tables des conseils d'administration, banquiers et administrateurs ne font qu'un, au mépris de conflits d'intérêts évidents puisque, dans le cas de Vivendi, par exemple, ce sont les banquiers présents au conseil qui pourraient bien récupérer la mise si certains des scénarios de sauvetage envisagés sont adoptés. »

Selon cet éditorialiste, serait ainsi violée une « règle essentielle de l'économie de marché, la transparence ». Le tout, c'est d'y croire. En réalité, le « capitalisme de connivence » n'est pas une exception française de plus, c'est tout simplement la règle du monde capitaliste, son fonctionnement normal. Et les scandales financiers aux États-Unis ou en France ne sont pas des « bavures » du système capitaliste, mais bel et bien un coup de projecteurs sur les rouages d'un système.

En effet, les administrateurs des groupes capitalistes n'ont de comptes à rendre qu'à eux-mêmes. Et l'État n'est pas là pour les contrôler mais pour les aider de toutes les manières : il leur trouve des marchés, il met la main à la poche en les subventionnant, et il est prêt bien sûr à intervenir pour amortir quand c'est nécessaire les conséquences de choix néfastes. Il faut en effet se sou-



Vivendi, au temps de sa splendeur, s'affichant sur le fronton de la Bourse de New York. C'était il y a deux ans, en septembre 2000...

venir que Vivendi, l'ex-Générale des Eaux, a tiré son immense fortune de son activité principale, la gestion de l'eau, dont elle partage, pour l'essentiel, le monopole avec sa rivale la Lyonnaise des Eaux, et cela grâce à la... connivence des pouvoirs publics.

Les dirigeants de Vivendi, comme de toutes les grosses

sociétés, ne veulent pas être contrôlés par d'autres qu'eux-mêmes, et surtout ils ne veulent pas rendre de comptes à la population. Et c'est bien cela le problème. Car c'est la population laborieuse qui va supporter les conséquences des pertes financières de Vivendi. C'est pourquoi un réel contrôle des comptes de cette entreprise et de ses dirigeants, comme

d'ailleurs de l'ensemble des grandes entreprises, par la population laborieuse elle-même est d'une urgente nécessité. Et il serait même normal que les entreprises qui contrôlent la distribution d'un produit aussi essentiel que l'eau ne soient pas abandonnées aux aléas de la gestion privée mais gérées par l'État.

Aline RETESSE

## ● À l'image d'un système aberrant

Lors de la publication des comptes de Vivendi, mercredi 14 août, Jean-René Fourtou s'était fendu d'une lettre aux salariés et aux actionnaires du groupe qui se voulait rassurante. « La situation du groupe est certes tendue, mais j'ai identifié, pour ma part, les modalités de sortie de cette crise et les voies du redressement », expliquait-il. Mais visiblement, un certain nombre de gros actionnaires n'ont pas été convaincus et, dans les jours qui ont suivi, ils ont continué de plus belle à vendre leurs parts qui, depuis plusieurs mois déjà, semblent leur brûler les doigts, provoquant une nouvelle baisse de la valeur boursière de Vivendi.

« Il n'y a plus rien de fondamental, tout n'est plus qu'irrationalité », déclarait alors un financier. Il faut ajouter qu'au début de l'année le groupe

Vivendi était estimé à huit ou dix fois sa valeur actuelle et le système n'était pas plus rationnel. Quand Vivendi affichait un bénéfice net de 22 millions d'euros pour le premier semestre 2001, c'était tout aussi aberrant que lorsque un an plus tard, le groupe a déclaré 22 millions d'euros de pertes ajoutant que, tous comptes faits et après le verdict de la Bourse, le patrimoine des actionnaires devait être dévalué de 11 milliards d'euros. Les 400 000 salariés de Vivendi et de ses filiales, ainsi que les usagers de l'eau et différents services locaux contrôlés par Vivendi (ordures ménagères, transports...) n'ont rien à gagner à être sous la coupe d'un groupe capitaliste, que ce soit sous la direction d'un Messier triomphant ou, aujourd'hui, d'un Fourtou appelé au chevet des actionnaires.

L'alternance des périodes

de bénéfices et de pertes est vieille comme le système capitaliste. Loin d'être une exception, Vivendi n'est qu'un trust parmi d'autres, riche du travail de centaines de milliers de salariés et de l'argent des factures d'eau et des impôts locaux. La perspective de profits de plus en plus élevés lui a ouvert des possibilités d'emprunts destinés à une frénésie d'achats spéculatifs, jusqu'à ce que la bulle éclate. Et maintenant, les grands groupes financiers (Société Générale, BNP Paribas, Crédit Lyonnais, Crédit Agricole...) préparent un « plan de désendettement », qui leur permettra d'acheter les dépouilles de Vivendi, à bas prix. Pour eux, le désastre n'en est pas un.

J.S.

Pologne

# PAPE, FOI ET MAUVAISE FOI

**La visite du pape en Pologne, du 16 au 19 août, a remis ce pays sous les feux de l'actualité, d'autant plus que les journalistes ne se sont pas montrés avares d'images et de commentaires sur la popularité supposée de ce vieux chef réactionnaire.**

**Cependant, au-delà des gagateries religieuses, ce voyage, comme les précédents d'ailleurs, s'inscrit dans un contexte politique et économique polonais par rapport auquel il est loin d'être neutre.**

**Car, à court terme, des échéances électorales s'annoncent, et expliquent sans doute la surenchère de ferveur religieuse qui a saisi la classe politique, de la droite, bien évidemment, jusqu'à la gauche au pouvoir. Et, à plus long terme, l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, prévue pour 2004, est également un sujet de préoccupations, et donne une dimension bien terrestre à l'injonction « N'ayez pas peur ! » adressée par le pape aux Polonais.**

**Pourtant, onze mois après les élections législatives du 23 septembre 2001, qui avaient permis à la coalition de gauche de conquérir la majorité législative en plus du poste présidentiel déjà entre ses mains, les travailleurs polonais ont bien des raisons de ne pas se sentir rassurés.**

## Du cirque pour les hommes politiques...

Ces élections avaient vu la défaite de la droite, mais aussi l'émergence de petits partis populistes et nationalistes, à côté de la coalition de gauche. Résultat : le gouvernement de gauche s'est mis à les courtiser, et à courtiser également ses anciens adversaires, ce qui a dû laisser bien des électeurs de gauche perplexes.

Ainsi, le leader de Samoobrona, mouvement radical et populiste paysan, Andrzej Lepper – ex-boxeur et ex-membre du PC polonais à l'époque où ce dernier était au pouvoir, et qui, pour parfaire le tableau, collectionne les déclarations xénophobes voire antisémites – a fait une entrée remarquée au Parlement, puisque la coalition de gauche, pour tenter de l'amadouer, l'a nommé vice-président de la Diète... fonction dont il a été déchu peu après pour injures.

Autre objet de tous les ménagements, l'Eglise. L'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne (UE) est en toile de fond de tous les débats, et est perçue, non sans raisons, par bien des Polonais, comme un risque de dégradation des conditions de vie de la population travailleuse, en particulier rurale. Du coup, une campagne « L'union sans secret », a été menée par le gouvernement à partir du mois de mai dernier. Une cinquantaine de clips télévisés d'une minute ont été conçus, certains présentant les institutions européennes, d'autres les aides communautaires, et d'autres encore les traditions culturelles européennes, parmi lesquels des clips évoquaient les « saints catholiques patrons de l'Europe » ! Plus solennellement encore, dans un document établi le 21 mars dernier par une conférence de l'épiscopat polonais, l'Eglise

polonaise a pris position en faveur de l'adhésion à l'Union Européenne, tandis qu'au même moment crucial, l'actuel Premier ministre de la coalition de gauche, l'ex-membre du PC polonais Leszek Miller, avouait : « *Je pense que Dieu existe. Il est dans l'Union Européenne...* ».

Loin des cieux en tout cas sont ceux qui espéraient que l'arrivée de la coalition de gauche au pouvoir allait changer quelque chose à la législation interdisant l'avortement, à l'enseignement de la religion en tant que matière scolaire dans les écoles – réforme mise en place par la droite –, voire permettre un débat sur l'homosexualité ou l'euthanasie. Ces sujets ont disparu de l'actualité, et les médias polonais écrivent ouvertement que c'est là la contrepartie de l'entente Eglise-gouvernement sur l'Union Européenne. Dans la *Lettre des cent femmes*, 100 personnalités féminines, comme l'ex-prix Nobel de littérature Wislawa Szymborska ou encore la réalisatrice Agnieszka Holland, accusent carrément le gouvernement d'avoir « vendu » ses promesses électorales contre l'accord de l'Eglise sur l'Union Européenne.

## ...et des coups pour la population laborieuse

Quant à l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, si elle sert de sujet de rodomontades nationalistes à la classe politique, d'autant plus que les élections municipales doivent se dérouler cet automne, elle est surtout une occasion de s'en prendre encore plus au niveau de vie comme aux quelques acquis légaux de la population travailleuse.

Pour l'agriculture, les négociations en cours montrent crû-

ment dans quel sens les relations UE-Pologne s'orientent. L'UE prévoit en 2004 de ne verser aux agriculteurs polonais que 25 % des aides versées aux agriculteurs des pays membres de l'UE, ces aides n'atteignant progressivement 100 % qu'en 2013. En revanche, elle a déjà obtenu que la Pologne, grand producteur céréalier, ouvre sans restrictions douanières ses frontières au blé produit dans l'UE, dès le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

En ce qui concerne la production industrielle et la législation du travail, les choses vont dans le même sens.

La Pologne avait créé, au début des années 1990, des zones économiques spéciales, à fiscalité réduite pour les entreprises, comme par exemple celle où s'était installée l'usine du groupe français Chantelle, à Starachowice. Dans le cadre de l'Union Européenne, ces privilèges fiscaux seraient contradictoires avec les règles de libre concurrence en ce qui concerne la circulation des capitaux. Qu'à cela ne tienne, le gouvernement polonais promet de trouver des compensations aux industriels « lésés ». Et il essaie, de plus, de transformer ces avantages fis-

caux « polonais » en aides légales de l'UE au développement économique des régions les plus pauvres d'Europe.

Qui plus est, afin d'attirer les employeurs, ce même gouvernement dit de gauche a entrepris de transformer le Code du travail, autorisant entre autres les entreprises à multiplier les CDD pour le même employé (actuellement l'entreprise est tenue d'embaucher un salarié après le troisième contrat), permettant plus de flexibilité en ce qui concerne les horaires de travail et le respect des jours fériés, limitant les droits financiers des salariés en ce qui concerne les licenciements collectifs.

Et si beaucoup de grandes entreprises ont déjà été privatisées, le gouvernement de gauche vient de donner le signal de départ pour la privatisation des PME/PMI, et annonce la mise en vente d'entreprises dans les secteurs des centrales électriques et thermiques (EDF vient d'en acheter quelques-unes), les usines d'armement, l'industrie métallurgique, la chimie lourde, les producteurs de spiritueux (Pernod-Ricard est déjà sur le terrain), une partie des chemins de

fer, l'industrie pharmaceutique, les stations thermales.

Peu importe au gouvernement actuel, qui s'est fait élire grâce à la lassitude qu'éprouvait la population faisant les frais des transformations économiques du pays, que le niveau de vie de celle-ci dégringole à nouveau. Peu lui importe que les chantiers navals de Szczecin, la première expérience des privatisations, soient actuellement en faillite et risquent de licencier des milliers d'ouvriers ; ou que le trust Whirlpool qui a racheté l'usine polonaise de machines à laver Polar y licencie également, ou encore que France Télécom qui a racheté l'opérateur polonais TPSA ait annoncé son intention d'y supprimer 20 000 emplois. Il cherche à gagner la bénédiction de l'Eglise, avec celle des milieux financiers. Et en Pologne, comme on l'a vu ailleurs, les hommes politiques de gauche sont en train de prouver aux capitalistes que, si parmi le personnel politique de droite ils ont bien des serviteurs, chez ceux de gauche ils ont d'excellents paillassons !

Nelly MEYER



**Ramassage des pommes de terre (ci-dessus). Retraitées vendant des vêtements tricotés (ci-dessous). L'économie de marché et l'adhésion à l'Union européenne se font au détriment des agriculteurs et de la population pauvre.**



Ukraine

# CATASTROPHES EN SÉRIE

L'Ukraine vient de subir deux catastrophes majeures : aérienne, dans l'ouest du pays fin juillet ; minière, quelques jours plus tard, dans le bassin minier joutant la Russie. Ces deux drames survenus coup sur coup jettent un éclairage sinistre sur l'état réel du pays.

Dans les airs...

À Lvov, lors de la célébration de l'anniversaire d'un corps d'armée aérien, un Sukhoï-27 s'est écrasé sur la foule, tuant 85 spectateurs et en blessant plus de 200. Les responsables civils et militaires locaux avaient organisé cette exhibition pour faire vibrer la fibre patriotique dans cette ville que les nationalistes ukrainiens considèrent comme leur fief. Le spectacle ayant viré à la tragédie, le président Koutchma a décrété une journée de deuil, en appelant l'Église à la rescousse. L'état-major, lui, a trouvé des boucs émissaires : les deux pilotes, blessés et mis aux arrêts.

Une partie de la presse a critiqué l'irresponsabilité de ceux qui, encensant la « glorieuse aviation ukrainienne » devant les caméras, ont poussé les pilotes à prendre des risques, et à en faire porter les conséquences à la foule. Elle a aussi publié des informations sur cette armée de l'air dont les pilotes s'entraînent en moyenne 3 à 5 heures par an, faute de moyens, contre 140 à 150 heures de vol pour leurs homologues des forces de l'OTAN. On a ainsi appris que, depuis l'indépendance de l'Ukraine, fin 1991, pas une seule pièce de rechange n'aurait été commandée au constructeur des Sukhoï, dont on imagine l'état d'entretien. La presse en a profité pour rappeler qu'en onze ans, 17 accidents aériens ont endeuillé le pays. Sans compter l'avion de ligne russe abattu par un missile ukrainien au-dessus de la Crimée, en octobre 2001, la première réaction de Koutchma ayant été alors de dire : « Cela peut arriver à tout le monde »...

Les « révélations » faites par les journaux à l'occasion de ce drame ne sont bien sûr pas neutres. Elles font partie de la lutte qui oppose, au sommet de l'État, un président politiquement discrédité par les scandales en tout genre et ceux qui guignent sa place, dont ses nombreux anciens Premiers ministres. Cela reflète aussi les rivalités entre les différents appareils de l'État ukrainien, et ceux qui les tiennent, qui se disputent ce qu'il reste du budget, une fois que les dirigeants et clients des coteries au pouvoir se sont largement servis. Mais ces informations en disent long également sur le délabrement de l'armée, et plus largement du pays, comme sur le comportement des responsables politiques. À bien des

égards, cela évoque un pays sous-développé à celui qui aurait oublié qu'avant la disparition de l'Union soviétique, fin 1991, l'Ukraine faisait partie de ce qui était considéré comme la seconde puissance mondiale. Depuis, avec la désorganisation économique qui s'en est suivie, avec le pillage effréné de l'économie et des finances publiques par les prétendues « élites » des États issus de la désintégration de l'URSS, ces pays, loin de connaître la prospérité promise par leurs dirigeants et les bons apôtres occidentaux du retour au capitalisme, ont pris le chemin de la clochardisation économique. Et de l'enfer pour leurs travailleurs, comme le rappelle la catastrophe minière de Donetsk, la troisième en un mois en Ukraine.

... et sous terre

Celle-ci a fait un nombre de morts comparable à celle de Lvov, mais en suscitant moins de commentaires et de coups fourrés dans la presse et les allées du pouvoir. En effet, les autorités n'ont pas pu en profiter pour jouer du nationalisme antirusse (les mineurs sont russophones, comme la majorité de la population de l'est du pays, alors que les Sukhoï de Lvov ayant été fabriqués en Russie du temps de l'URSS, cela sert aux milieux dirigeants pour prôner un rapprochement accru avec l'OTAN et ses armements, sinon un développement de la production militaire nationale). Et surtout, à Donetsk, les victimes sont des mineurs. Or, la peau d'un travailleur ne compte pas pour grand-chose en Ukraine quand on lit que, pour les deux premiers drames miniers de juillet (41 morts), le Parquet général fait état de « violations des règles de sécurité »...

C'est lors de travaux dans une galerie à la mine Zasiadko qu'a eu lieu l'explosion, « toutes les règles de sécurité étant délibérément enfreintes », constate un journal de Kiev. Et ce n'est pas parce que cette mine, qui emploie 10 000 travailleurs, est l'une des seules du pays que les financiers internationaux tiennent pour rentable, que les autorités s'y préoccupent plus de sécurité qu'ailleurs. Cent trente mineurs y ont péri en trois ans, ce qui n'a rien d'exceptionnel. Dans les 200 mines du pays, où aucun investissement sérieux n'a été effectué depuis une



Des mineurs qui ont tenté de sauver leurs camarades, lors d'une des nombreuses catastrophes de ces dernières années, comme celle-ci qui fit plus de 60 morts en avril 1998.

décennie, les morts se succèdent au rythme de 300 à 400 par an. Non pas que l'on manquerait de personnel qualifié, formé à la sécurité, mais parce que les équipements ne sont plus entretenus ni renouvelés. Et parce que les directions ont pour seul but, outre de s'enrichir dans divers trafics, d'obtenir le plus de charbon à moindre coût et détournent le peu d'investissements publics qui y sont faits.

Lors d'une interview, le directeur de Zasiadko, par ailleurs député et proche de Koutchma, a rejeté la faute de l'explosion sur l'encadrement. Refusant de répondre à un syndicat qui dénonce « les infrac-

tions permanentes à la sécurité commises par la direction », il a eu l'indécence de se décrire en bienfaiteur des mineurs. Il aurait consacré dix millions d'euros à la sécurité en 2002, les familles des mineurs auraient droit à des vacances à la mer, les veuves et leurs enfants seraient pris en charge. Et d'ajouter qu'il verserait des « salaires convenables » : l'équivalent de 350 à 400 euros pour un mineur en front de taille. Le pire est que ce salaire de la peur est, en Ukraine, trois à cinq fois plus élevé que celui d'un grand nombre des travailleurs : la paie, quand elle est versée avec des mois de retard, atteint 120

euros dans les autres mines ; dans une aciérie de Dniepropetrovsk, un professionnel très qualifié touche 150 euros, une ouvrière en fonderie moitié moins, pour des semaines de plus de 50 heures.

Le Premier ministre ukrainien annonce qu'en 2003 la part du budget de l'État consacrée à la sécurité minière sera « fortement augmentée ». Ce n'est pas la première promesse du genre : cela n'améliorera pas le sort des mineurs, mais cela mettra encore plus de beurre dans la « kacha » de leurs directions et de tous ceux qui vivent sur leur dos et sur leurs os.

Pierre LAFFITTE

Chine

# Capitalisme meurtrier

La semaine dernière, dans une mine de charbon du nord-est de la Chine, onze mineurs auraient perdu la vie ; dans une autre mine de la même province, au moins 115 mineurs sont morts au mois de juin, et en juillet, 39 autres ont péri dans une mine d'une province voisine.

Le journal *The Economist*, qui rapporte ces faits, précise qu'officiellement, ce sont 3500 travailleurs qui ont laissé la vie dans les mines chinoises depuis janvier 2002. En réalité, ils sont

sans doute bien plus nombreux. En effet, les propriétaires des mines cherchent à dissimuler les accidents. Ainsi, en mai, 21 mineurs ont été piégés au fond d'un puits, à la suite d'une explosion ; le propriétaire a caché la nouvelle de l'accident. Quand elle a fini par être connue, les 21 mineurs étaient morts.

Les raisons de ces meurtres sont simples : les quelque 15 000 mines chinoises de charbon sont souvent privées, et les capitalistes les font fonctionner

en rognant au maximum sur les conditions de sécurité, au besoin en achetant le silence des autorités locales. Quant aux travailleurs chinois, leur situation est telle qu'ils sont obligés d'aller risquer leur vie au quotidien.

Il y a quelques années, les dirigeants et les capitalistes occidentaux réclamaient à grands cris le retour de la « libre entreprise » en Chine. Ils sont servis.

M. B.

## SAISONNIERS ET SURTOUT



Loueurs de pédalos, de parasols... vendeurs de beignets, de glaces, etc. Pour les patrons : sous la plage, les profits!

## PRÉCAIRES ET MAL PAYÉS

Comme chaque été, pour profiter de la manne représentée par les millions de touristes qui déferlent sur les stations balnéaires ou autres lieux de vacances, les commerçants emploient des centaines de milliers de travailleurs supplémentaires.

Pour les groupes capitalistes qui ont investi dans l'hôtellerie, c'est une aubaine de surprofits ; pour d'autres employeurs, c'est l'occasion d'enranger en deux mois une grosse partie de leurs revenus annuels. Pas de doute que la restauration, la location de chaises longues et de parasols ou la vente ambulante, entre autres, cela rapporte vu les prix pratiqués et les salaires versés aux employés. Dans le seul département du Var se trouve ainsi dégagé un chiffre d'affaires cumulé de

100 millions d'euros par an. Un patron d'une fabrique de beignets explique, par exemple : « En juillet et en août, je fais travailler 80 vendeurs répartis sur différentes plages du département du Var. Chaque jour, les 3 500 à 4 000 gâteaux que nous écoulons rapportent de 7 000 à 8 000 euros. » Le vendeur, lui, qui déambule toute la journée en plein soleil, touche 867 euros à la fin du mois.

Pour les saisonniers, comme on les appelle, qui se déplacent bien souvent dans toute la France pour trouver un travail, les journées éreintantes aux horaires à rallonge ne rapportent pas lourd. Certains sont des étudiants venus se faire de l'argent de poche pendant leurs congés, mais beaucoup sont des jeunes et des moins jeunes qui se saisissent

# Surpopulation dans les prisons UNE AUBAINE POUR BOUYGUES et C<sup>ie</sup>

Des prisons toujours surpeuplées ; des tensions, des incidents et rébellions qui, périodiquement, explosent dans l'un ou l'autre des établissements carcéraux ; une politique annoncée par le gouvernement encore plus répressive et un secrétaire d'État aux « Programmes immobiliers de la Justice » promettant la création de 11 000 places supplémentaires à construire dans de nouvelles prisons, et voilà les entreprises privées sollicitées pour leur construction en train d'étudier le pactole que cela pourrait leur rapporter. Et ce n'est certes pas la première fois que les capitalistes du BTP et autres pourront tirer profit de cette situation.

Actuellement, près de 56 000 personnes sont enfermées dans les prisons françaises, qui ne disposent que d'un peu plus de 47 000 places. Selon l'Observatoire international des prisons, en France, la densité de la population carcérale dépasse 200 % dans 21 établissements ou quartiers pénitentiaires et 150 % dans une quarantaine d'autres. Les détenus sont enfermés à trois, voire quatre dans des cellules de 9 à 11 m<sup>2</sup>, avec un matelas par terre pour le dernier arrivé. La plupart des activités professionnelles, culturelles ou sportives s'interrompent pendant l'été, ils passent 20 à 22 heures par jour dans cette promiscuité. Les conséquences sur l'hygiène, la santé, les mesures disciplinaires, sont multiples. Les témoignages de surveillants de la prison de

Loos-lès-Lille, rapportés par le journal *Le Monde* du 16 août, en donnent un petit exemple : « Chaque agent doit maintenant s'occuper d'une centaine de détenus. On n'a plus le temps de discuter ou de comprendre. Lorsqu'un gars pose problème, on va directement au clash. Le recours à la force est plus fréquent, comme les placements préventifs au quartier disciplinaire », « A l'infirmerie, c'est de l'abattage. C'est l'usine à médicaments et antidépresseurs ». Les situations les plus critiques seraient celles des détenus provisoires (en attente de jugement) et des détenus en fin de peine (moins d'un an).

La réponse du gouvernement Raffarin à ce problème de surpopulation en prison, qui ne date pas de cet été, a donc été de créer un secrétariat d'État aux « Programmes immobiliers de la Justice » et d'annoncer la construction de nouvelles prisons. Cette politique est menée depuis quinze ans par les gouvernements successifs, sans régler le problème de la surpopulation carcérale, le nombre de détenus augmentant avec celui des places disponibles.

En 1987, le garde des Sceaux Albin Chalandon lançait un grand programme de construction de 25 nouvelles prisons construites entre 1989 et 1992, soit pas loin de 13 000 places créées. Par la suite, d'autres constructions se sont succédé à un rythme plus lent, les dernières sont encore en cours, lancées sous le gouvernement Jospin.

Depuis 1987, la construction des prisons et une partie de leur fonctionnement (maintenance technique des bâtiments, lingerie, restauration, travail pénitentiaire, santé jusqu'en 2000) sont réservées aux entreprises privées... qui sont preneuses à condition que les perspectives de profits soient jugées satisfaisantes.

Aujourd'hui, Sodexo Alliance et le groupe Suez en particulier se partagent la restauration et la gestion des « prisons Chalandon ». De grandes entreprises du bâtiment (comme Bouygues et Eiffage, la société qui a décroché par ailleurs la construction du viaduc de Millau) se chargent des nouvelles constructions. Les nouveaux projets du gouvernement s'annoncent aussi assez juteux : le coût de chaque nouvelle place créée est estimé entre 50 000 et 60 000 euros et le coût d'entretien de chaque détenu s'élèverait ensuite à quelque 6500 euros par an. Au total et comme premier budget, le gouvernement Raffarin affecterait 1,75 milliard d'euros aux nouvelles prisons et centres fermés, jolie somme qui devrait donc passer directement dans les poches des sociétés privées intéressées. Voilà pour l'État, un moyen de plus, et particulièrement infâme, de financer les entreprises privées avec l'argent public.

Viviane DUBOIS

## Ils assurent... leurs profits

Les assureurs avaient mis en avant les conséquences des attentats du 11 septembre 2001 pour augmenter leurs tarifs.

En fait, la plupart des compagnies affichent aujourd'hui des bénéfices en augmentation. AXA annonce 4,8 % de hausse de son chiffre d'affaires au pre-

mier semestre et table sur 20 % de bénéfices en plus en 2002, les AGF + 4,9 % au premier semestre.

Leurs actionnaires peuvent se frotter les mains. Quant aux assurés, qui les protégera de la rapacité des assureurs ?

## Raffarin et Josparin

Seillière, le président du Medef, a déclaré au *Figaro* qu'il se félicitait de ce que Raffarin « poursuive la politique de privatisation relancée par Jospin ».

Une façon de dire que patrons et gros actionnaires ont apprécié la politique de Jospin et que Raffarin doit la continuer pour leur plaisir.

# DES PAUVRES DERRIÈRE DES GRILLES, DES RIVIÈRES À PÉAGE UN MONDE FOU !

### Nouvelle frontière ?

Depuis le 31 juillet, dans la banlieue de Douai (Nord), une grille de plus de 2 mètres de haut sépare désormais deux mondes. D'un côté, celui des locataires d'une petite cité HLM de Douai, de l'autre, celui des propriétaires de pavillons édifiés sur la commune résidentielle voisine de Cuincy. Cette grille, que certains habitants indignés du quartier appellent déjà « le rideau de fer », oblige maintenant les piétons à

faire un détour de plus d'un kilomètre pour se rendre au supermarché voisin, à l'arrêt du bus ou chez le médecin.

Le maire socialiste de Cuincy, à l'origine de cette honteuse construction, invoque les nuisances sonores, les incivilités et un trafic de drogue dont seraient victimes ses administrés. Mais cette version des faits est contestée par des habitants, vivant d'un côté comme de l'autre, qui parlent au contraire d'un quartier sans histoires, où il

n'y a pas plus de problèmes qu'ailleurs. Certains ajoutent même en souriant que si les jeunes des HLM étaient aussi terribles que le prétend le maire de Cuincy, sa barrière ne leur aurait pas résisté plus d'une journée.

De toute façon, rien ne justifie une telle décision qui ne pouvait germer que dans l'esprit tordu d'un raciste anti-pauvres, incapable d'imaginer les habitants d'un quartier populaire autrement que comme une classe dangereuse.

### Faire des ronds sur l'eau

L'actualité nous a livré un autre exemple de ce monde où la propriété conduit à des comportements absurdes et mesquins.

Un euro, c'est le prix qu'un agriculteur faisait payer, au moins jusqu'à la mi-août, aux kayakistes qui voulaient franchir le péage qu'il avait érigé sur le fleuve Héroult et qu'il faisait garder par des vigiles.

Sans complexe, il a expliqué devant les caméras de la télévision qu'étant propriétaire des berges, il n'y avait pas de raison qu'il ne

profite pas, lui aussi, des retombées d'une activité très lucrative pour les loueurs de kayaks.

A ce rythme-là, on en reviendrait vite au Moyen Âge où chaque seigneur arguant de ses droits de propriété faisait payer des taxes pour franchir un pont, emprunter une rivière ou entrer dans une ville.

En attendant, le triste sire a dû enlever son barrage illégal et, qui plus est, dangereux pour ceux qui descendaient la rivière. Il se retrouve aujourd'hui accusé d'extorsion de fonds.

# Pantin (Seine-Saint-Denis) LES CONSÉQUENCES DU MANQUE DE LOGEMENTS

**Mardi 20 août, une quarantaine de travailleurs logés provisoirement dans un gymnase scolaire de Pantin (Seine-Saint-Denis) se sont retrouvés à la rue. Des familles sont hébergées provisoirement dans l'espoir d'une proposition d'un véritable logement.**

C'est la conséquence de l'évacuation d'un « hôtel », le 22 juillet dernier, sur la commune de Pantin après que le feu eut pris dans un appartement du premier étage. Dix-huit familles, des travailleurs célibataires dont quelques « sans-papiers », habitaient dans ce bâtiment de quatre étages, certains depuis plusieurs années. L'hôtel appartient à un propriétaire sans scrupule qui ne faisait aucun cadeau sur les loyers (environ 3 000 francs pour un F2), et laissait l'immeuble se dégrader. D'ailleurs, personne ne retrouve sa trace depuis l'évacuation.

Huit mois auparavant, des locataires étaient allés à la mairie pour signaler que le propriétaire ne payant pas sa part d'électricité, EDF avait coupé le courant en plein hiver. Les locataires avaient décidé de payer eux-mêmes l'électricité. La mairie, à l'époque, était intervenue pour revoir la conformité des installations.

Certains locataires étaient depuis longtemps sur les listes d'attente pour avoir un véritable logement.

Cette situation n'est malheureusement pas unique sur la commune et dans toutes les banlieues parisiennes. Il y a bien quelques

réhabilitations d'immeubles anciens, mais au compte-gouttes. D'ailleurs parfois, faute de logements HLM, les services sociaux municipaux donnent ce genre d'adresse à ceux qui sont sur les listes d'attente pour avoir un logement social.

Après l'évacuation de l'hôtel, les services municipaux ont mis à la disposition des sinistrés plusieurs locaux pour les héberger et les nourrir : des gymnases, des logements d'accueil pour sportifs ont été mis à la disposition des familles.

L'inquiétude augmente, car la préfecture qui a des logements n'a fait aucune proposition pendant

plusieurs semaines, si ce n'est que les « sans-papiers » ne devaient absolument rien attendre. Vendredi 16 août, elle a promis deux appartements. A ce jour, la mairie de Pantin a fait six propositions de logement plutôt pour les familles avec un ou deux enfants. Pour les autres, elle n'a rien de disponible actuellement. Elle donne une liste d'hôtels et chacun doit se débrouiller par ses propres moyens pour trouver une place introuvable.

La mairie rappelle qu'il y a déjà 2 000 demandes en attente pour 200 offres sur la commune. Comme partout ailleurs, il n'y a pratiquement plus de construc-

tions de logements sociaux sur la commune. Et depuis quelques mois la municipalité affiche même une politique inverse en ce qui concerne le logement social. Le maire Kern, ancien député socialiste du temps où son ami Bartolone était ministre de la Ville, a toujours cautionné la politique de la « gauche plurielle » qui, au gouvernement, n'a pas cherché non plus à augmenter le nombre des logements sociaux, et depuis mars 2001 où il est devenu maire, il a proposé de mettre en vente une partie d'une cité dans le quartier populaire appelé « Les Courtillères ».

Pour préparer la rentrée sco-

laire, la municipalité avait demandé que le gymnase, où étaient hébergés les hommes célibataires, soit libéré le mardi 20 au matin. Pour une semaine ou deux, une chambre d'hôtel a été réservée pour certains. Les « sans-papiers » (une quinzaine) sont partis, sans qu'aucune solution même provisoire ne leur soit faite.

Le manque criant de logements fait que, même pour quelques dizaines de personnes, ce qui est relativement peu pour une ville de plus de 50 000 habitants, il n'y a comme solution que des chambres d'hôtels, à la merci de marchands de sommeil.

## Endettement en hausse

La Banque de France publie une enquête financière trimestrielle qui montre qu'un nombre de plus en plus important de familles doit faire face à des difficultés financières croissantes. Les incidents de paiement, en particulier pour honorer les échéances des crédits, se multiplient ces derniers temps. « La situation de l'endettement global des ménages a augmenté et les difficultés de paiement ont tendance à progresser », disent les experts de la Banque de France.

Mais il n'est pas besoin d'une enquête pour comprendre les raisons de cette aggravation. Les licenciements continuent de plus belle. Et le pouvoir d'achat des classes populaires ne cesse de baisser. Mais contrairement aux entreprises, ni l'État ni les banques ne viendront au secours des familles des milieux populaires, bien au contraire !



Parmi les nombreuses situations dramatiques dues au manque de logements, celle de ces Maliens expulsés de foyers et de squats et qui manifestent devant la mairie de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

## PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ EN SEINE-SAINT-DENIS

La Caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis a publié en juin dernier un rapport sur la pauvreté et la précarité dans ce département.

Bien qu'il ne prenne en compte que des recensements officiels, excluant donc les personnes très marginales, n'entrant plus dans les statistiques, ce document montre que la Seine-Saint-Denis cumule et accumule les retards sociaux. Dans ce département, l'un des huit de la région Ile-de-France, la plus riche du pays, les chiffres établis à la fin de l'année 2001 indiquent :

- le plus faible revenu moyen imposable ;
- le plus fort taux de chômage : 11,3 % des actifs ;
- le plus fort taux de jeunes demandeurs d'emplois ;
- le plus fort taux de familles monoparentales : 11 % ;
- le plus fort taux de Rmistes :

2,8 %, soit 39 000 habitants sur 1,4 million, enfants compris. Avec des pointes à près de 5 % dans des communes comme Aubervilliers ou La Courneuve, soit un habitant sur vingt au RMI et une famille sur dix !

D'autres données vont dans le même sens. Ces statistiques de la CPAM se font depuis une dizaine d'années et démontrent que loin de se résorber, les difficultés de la population pauvre du département s'accroissent et l'écart se creuse avec les autres départements d'Ile-de-France. Cela confirme la façon dont les programmes à répétition d'aides financières publiques aux entreprises, sous prétexte d'encourager l'emploi dans les secteurs défavorisés, ont eu des retombées positives pour les patrons et non pour les populations. En Seine-Saint-Denis tout comme dans de nombreuses autres régions du pays.

## PERTES OU PAS, C'EST TOUT BÉNÉFICE... POUR LES BANQUIERS

Le Crédit Lyonnais a, comme la BNP et la Société Générale, publié ses résultats pour le 1<sup>er</sup> semestre 2002. Si les bénéfices sont un peu inférieurs à ceux du premier semestre 2001, ils sont toujours plus que confortables, à 467 millions d'euros.

Des salariés n'ont pas manqué de remarquer que cela représente plus de 15 000 euros par employé. Mais, au 1<sup>er</sup> août, les augmentations de salaires ne seront que de l'ordre de 0,5 % pour les cadres et de l'ordre de 1 % pour les techniciens. Quant aux quelques centaines d'employés (500 sur 30 000) dont les salaires sont les plus bas, la direction leur octroie royalement 2 %. Vingt euros de plus par mois au grand maximum, ça ne va pas doper leur pouvoir d'achat ! Quand la direction met en place un système d'augmentation inversement proportionnelle, c'est si ridicule que l'effet est quasiment nul.

Bien sûr, vu les récents scan-

dales financiers, on peut aussi s'interroger sur ce que l'on appelle officiellement la « sincérité » des comptes. Ces comptes, la direction exige que les services de comptabilité les rendent de plus en plus tôt. Si, en 1998, les chiffres paraissaient deux mois et demi après la date d'arrêtés des comptes, aujourd'hui, c'est trente jours après. Derrière cette réduction des délais, il y a une forte augmentation de la charge de travail car celle des effectifs nécessaires pour que le travail se fasse à un rythme normal, on l'attend encore. D'autant plus qu'il ne faut pas simplement sortir le bilan mais « l'habiller » pour qu'il soit en ligne avec les discours des dirigeants.

Notons que le Crédit Lyonnais est toujours dans le collimateur de la justice pour des bilans présentés (et certifiés) en 1991 et 1992.

Cette année, aux observateurs qui ont demandé, lors de la présentation officielle, quel-

les provisions étaient passées (dans le langage bancaire : sommes mises de côté en prévision de dépenses, et dans ce cas de pertes) pour de grandes entreprises françaises comme Vivendi ou France Télécom, les présidents des « trois vieilles » - les principales banques « historiques » du pays, BNP, Société Générale et Crédit Lyonnais - ont présenté un front uni et se sont faits rassurants : ce n'était pas la peine de passer des provisions ! En particulier pour France Télécom, où, comme n'a pas manqué de le signaler le directeur général du Crédit Lyonnais, cité par le journal *Agefi* du 2 août, « l'État, premier actionnaire du groupe, sera garant de sa solidité financière ».

Les banquiers encensent les privatisations, la « libre entreprise », mais dès qu'il y a un problème, ils comptent bien sur l'État - et les contribuables ! - pour payer les pots cassés.

Correspondant LO

## Compagnies aériennes

# ● BATAILLE DANS LE CIEL, EMPLOIS SUPPRIMÉS AU SOL

L'été, période d'intense activité du transport aérien, a été marqué, cette année, par la poursuite de ce qui ressemble à une hécatombe de compagnies aériennes, aux États-Unis comme en Europe.

Le 12 août, US Airways, 6<sup>e</sup> compagnie américaine, qui a déjà réduit ses vols de 20 % en un an et son personnel d'un quart (11 000 licenciements), annonçait sa faillite et le fait qu'elle se plaçait sous la protection de la loi américaine sur les faillites, qui autorise les entreprises à continuer de fonctionner à condition de restructurer - en clair, de licencier.

Le 13 août, c'était au tour d'American Airlines, numéro Un mondial du secteur, d'annoncer 1,07 milliard de dollars de pertes, et dans la foulée 7000 licenciements, qui s'ajoutent aux 18 000 emplois (sur 128 000) qu'elle a déjà supprimés cette année.

Le 14 août, United Airlines, seconde compagnie des USA, imitait USAir en se plaçant sous la protection de la loi sur les faillites. Ses actions ayant chuté en Bourse de 60 % depuis le début de l'année, sa direction avait tenté d'obtenir du personnel qu'il accepte des baisses de salaire pour rembourser les dettes de la compagnie, une pratique courante dans le secteur aérien, Air France y ayant eu recours, voici quelques années, avec ses pilotes. Or, si ceux d'United (qui détiennent 25 % de ses actions) ont accepté, le reste du personnel (qui a 30 % de son capital) a refusé. Là aussi, la compagnie annonce de nouveaux licenciements.

### DES DEUX CÔTÉS DE L'ATLANTIQUE

En Europe, la situation n'est guère différente. British Airways, qui a plusieurs fois supprimé des milliers d'emplois en un an, serait à la limite du dépôt de bilan. Alitalia connaît de très grosses difficultés financières. Olympic Airways, compagnie nationale grecque, serait en quasi-faillite... Cette année, Sabena (Belgique) et Swissair ont mis la clé sous la porte, et à la porte des milliers de salariés. Mais les difficultés de Swissair n'en ont pas été pour ses actionnaires, le principal étant le baron Seillière, dont l'apport en capital bénéficiait d'une garantie de rendement de la part de l'État helvétique. Sans oublier le fait que, avant de déposer son bilan, Swissair a rapporté gros à ses actionnaires, entre autres par le biais de transferts de charges et coûts sur certaines filiales, dont AOM-Air Liberté.

Il y a juste un an, quand Air Liberté (devenue depuis Air Lib) a

fait faillite, le ministre des Transports d'alors, Gayssot, avait promis que pas un seul salarié « ne resterait sur le tarmac » (sur le carreau). De nombreux salariés s'y sont pourtant retrouvés tandis que, jusqu'à l'élection présidentielle, le gouvernement accordait aides et prêts à Air Lib réduite en personnel, plutôt que de forcer les Seillière et compagnie à assurer les emplois, et même à verser à Air Lib ce qu'ils lui devaient. Eh bien, mi-août, il est à nouveau question de mettre Air Lib en faillite et, à courte échéance, d'y supprimer 500 emplois. Même chose pour une autre « petite » compagnie, Corsair, où 150 emplois sont menacés.

### LE PRODUIT DE LA COURSE AU PROFIT CAPITALISTE

Cette cascade de faillites, et de licenciements massifs, ne tombe pas du ciel. Et elle n'a rien à voir avec les attentats du 11 septembre à New York, maintes fois évoqués dans la presse (qui reprend les dires des dirigeants de compagnies) pour « expliquer » la situation actuelle.

Celle-ci, en réalité, ne date ni d'hier ni du 11 septembre 2001, même si la tragédie des deux avions précipités par des terroristes sur les tours jumelles de Manhattan a servi de prétexte aux compagnies aériennes pour continuer un mouvement de restructurations et de licenciements à l'échelle mondiale entamé depuis des mois.

Au milieu des années quatre-vingt-dix, le taux de rentabilité des compagnies a commencé à baisser car, si le trafic de passagers et de fret continuait de croître, il augmentait moins vite que l'offre. Les compagnies, privées ou non - et dans ce cas, souvent en voie de privatisation -, avaient toutes accru leur flotte et leurs vols en tablant sur la poursuite de la croissance du trafic et en se lançant dans une concurrence effrénée pour rafler des parts de marché à leurs rivales, en proposant des remises passagers plus ou moins importantes. Dès début 2001, il fallu bien se rendre à l'évidence. Face à la surabondance de l'offre, le taux de remplissage des avions baissait, donc les rentrées. Cela d'autant plus qu'un autre critère de gestion des compagnies, le prix unitaire (c'est-à-dire le prix réellement acquitté par chaque passager) se tassait du fait d'une concurrence au couteau entre compagnies pour tenter d'attirer la clientèle du voisin. Résultat, les compagnies ont cherché à redresser leurs comptes et leurs profits en licenciant. Pour leurs dirigeants et actionnaires, le drame du 11 septembre vint donc à point nommé pour couvrir ce qu'ils avaient commencé à faire,



Des salariés de la Swissair manifestent devant le siège de leur compagnie en octobre 2001.

et pour l'amplifier (entre septembre 2001 et mars 2002, plus de 120 000 salariés ont été licenciés par les seules grandes compagnies mondiales), mais ils n'en réclament pas moins des subventions à leur État.

### LES PERDANTS ET LES GAGNANTS

Si les grands perdants d'une crise comme le capitalisme en connaît périodiquement du fait de son fonctionnement aberrant sont en l'occurrence les travailleurs du

transport aérien, et si cela aboutit aussi à des disparitions de compagnies, les actionnaires de ces dernières n'y perdent pas forcément. Au contraire. On l'a vu à propos de Seillière, mais cela vaut également pour bien d'autres qui ont arrondi leur fortune durant la période où le ciel leur souriait et qui, soit la placent maintenant ailleurs que dans le transport aérien, soit continuent à la faire fructifier à coups d'aides publiques en tout genre.

A cela s'ajoutent - même si la presse et les gouvernements en

parlent peu - les compagnies qui tirent leur épingle de ce jeu de massacre. Cette année, Air France, par exemple, a augmenté de 22 % les dividendes versés à ses actionnaires tout en rachetant Air Afrique (et en y licenciant) et en attirant dans l'orbite de son regroupement international, Sky-Team, Alitalia et la tchèque CSA, mais aussi en profitant largement des faillites d'AOM-Air Liberté, Sabena et Swissair, dont elle a capté une partie de la clientèle.

Pierre LAFFITTE

## ● DES COMPAGNIES « LOW COST »

A en croire les journaux, qui décomptent les compagnies victimes de leur propre concurrence, la mode, sinon la solution à la crise du transport aérien, serait aux compagnies dites « low cost » (à coût réduit), par opposition aux compagnies classiques.

Et de citer l'augmentation importante du trafic passagers (+34 % en six ans, contre +5,7 % sur la même période pour les compagnies classiques) enregistrée chez les « low cost » comme JetBlue aux USA ou Ryanair, EasyJet, Buzz, Virgin en Europe. Et, de fait, on voit certaines « grandes » compagnies se précipiter sur ce secteur. L'allemande Lufthansa, qui détient une part du capital d'Eurowings, projette ainsi de lancer de nouvelles lignes « low cost » sous le nom de Germanwings. Air France a des accords avec certaines compa-

gnies « low cost » et aimerait, dit-on, qu'Air Lib en fasse partie.

Que la création de compagnies à coût réduit ait un intérêt pour les géants du secteur, et leurs actionnaires, on n'a pas de mal à le croire. Car les coûts sont d'abord réduits... sur les salaires du personnel navigant commercial - stewards et hôtesses, dont le nombre est réduit au passage -, voire plus pour les pilotes, ce à quoi s'ajoute la quasi-disparition du personnel commercial au sol.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que, ces jours-ci, les journaux ont par exemple annoncé qu'au moment même où le personnel de L.Air, une petite compagnie filiale de Nouvelles Frontières, se mobilisait pour obtenir le paiement d'arriérés de salaires, l'ancien président de Nouvelles Frontières, Jacques Maillot, annonçait son

intention de créer une nouvelle « low cost », FlyEco ! Dans les airs, certains requins se sentent pousser des ailes...

Aujourd'hui, les mêmes « spécialistes » économiques et analystes financiers, qui n'avaient pas vu venir la crise des compagnies classiques, expliquent que les compagnies « low cost » seraient un « secteur porteur », disent-ils dans leur jargon. Porteurs pour les profits, sans doute. Mais pas pour leurs salariés. Auxquels on annoncera probablement qu'il faut faire de nouveaux sacrifices lorsque, demain ou après-demain, il se reproduira avec les « low cost » la même situation aberrante que celle à laquelle on conduit la concurrence et la course au profit capitalistes pour les « grandes » compagnies aériennes.

P.L.

Whirlpool – Amiens

# JUGES ET PATRONS CONTRE LES TRAVAILLEURS DE WHIRLPOOL

Mercredi 14 août, le tribunal de grande instance d'Amiens a rendu son verdict dans l'affaire qui opposait la CGT à la direction de Whirlpool. Les patrons ont décidé de délocaliser une partie de la production et de licencier 360 des 900 salariés que compte l'usine picarde. La CGT demandait la suspension de la procédure de licenciement, s'appuyant sur le fait que la direction n'avait pas respecté la procédure de consultation des représentants des salariés.

Le juge a donné raison aux actionnaires. La direction va donc pouvoir entamer, dès le 20 août, les négociations sur le plan dit « social », destiné à fixer les modalités selon lesquelles plusieurs centaines de travailleurs doivent être jetés à la rue.

D'autres centaines de travailleurs, de sous-traitants et d'intérimaires sont eux aussi condamnés.

Depuis plusieurs années, la

direction mondiale du numéro Un du gros électro-ménager réduit les effectifs et déplace la production : d'Allemagne vers la France et l'Italie, et à présent de France vers les pays de l'Est. La direction et certains syndicats se vantaient, il y a quelques années, d'avoir attiré un surcroît de production à Amiens grâce à une législation française moins restrictive sur le travail intérimaire que celle en vigueur en Allemagne. Cela ne les empêche pas, à présent, de désigner comme responsable des licenciements le « dumping social » auquel se livrerait la Pologne où la précarité du travail est encore plus grande.

L'autre argument qui avait séduit les patrons de Whirlpool, à l'époque, pour la délocalisation de l'Allemagne vers Amiens, était le montant des subventions publiques : 63 millions d'euros...qui au final auront servi aux patrons pour racheter l'usine polonaise

vers laquelle la production amiénoise est à présent délocalisée !

La direction cherche à désamorcer tout danger de réaction des travailleurs. Elle a d'abord fait circuler le bruit que les licenciés toucheraient « le pactole ». A présent, elle tente de diviser les travailleurs en rassurant les salariés qui resteront sur la pérennité de leur emploi. C'est oublier un peu vite les conclusions de son rapport d'expertise visant, il y a quelques mois, à justifier son projet de licenciement : elles soulignaient que l'usine d'Amiens ne pourrait jamais atteindre la barre des 6,3 % de bénéfices exigés par les actionnaires.

De quelque nationalité qu'ils soient, les travailleurs n'ont pas d'autre solution, au-delà d'escarmouches juridiques qui au mieux ne peuvent que retarder l'échéance, que de se mobiliser sur leur terrain, en paralysant la production.

## Oui, il faudra leur forcer la main

L'Alstom vient de décrocher un contrat que les médias qualifient « d'historique » pour le métro de New York.

Nos camarades qui travaillent pour ce secteur pourraient se dire : « Voilà qui va nous mettre à l'abri des restructurations » que Bilger annonce sur l'ensemble du groupe.

S'ils en doutent, ils ont bien raison car dans le ferroviaire, au moment même où la SNCF passait d'importantes commandes, l'Alstom poursuivait ses plans sociaux à Belfort dans la divi-

sion concernée.

Il y a les commandes... et il y a l'emploi. Pour qu'il y ait un lien, il faut que l'on force la main à nos patrons.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Alstom (La Courneuve)

## Intérim en hausse

Le travail intérimaire a augmenté de 5 % en un an, déclare l'INSEE. Eh oui, le travail précaire augmente presque aussi vite que le chômage (+ 8,1 % en un an). Ces deux chiffres reflètent une seule et même réalité car on devrait les ajouter pour juger de la situation réelle de l'emploi.

## Fais-toi aider, le ciel t'aidera...

Dans la série des aides aux capitalistes du secteur aérien, la dernière en date vient de tomber : l'État américain, qui a déjà déversé en quelques mois plusieurs dizaines de milliards de dollars sur les compagnies et les constructeurs aéronautiques, vient de passer commande de 60 avions de transport militaire supplémentaires à Boeing. Cela pour 2009, mais avec une facture, dès 2002, de 9,7 milliards de dollars.

En Europe, c'est la même chose. Même si les États d'ici se veulent plus discrets, les aides, par exemple, aux ventes d'Airbus à l'étranger coulent à flots. Sans compter les milliards d'euros accordés par l'Union Européenne aux capitalistes du secteur dès novembre 2001, en ayant le culot de les présenter comme « sinistrés » par les suites des attentats du 11 septembre...

## La Poste, œuvre humanitaire ?

Récemment, dans le hall de différents établissements, La Poste vantait sa contribution à des œuvres humanitaires : recherche sur le sida, la myopathie, etc.

L'image de marque de l'entreprise, c'est important, n'est-ce pas !

Mais cela ne nous fait pas oublier que La Poste contribue

aussi à s'attaquer à nos conditions d'horaire et de travail, et donc à notre santé.

Elle ne se vante pas non plus, par exemple, d'avoir fermé de nombreux foyers, quitte à ce que plusieurs d'entre nous se retrouvent à la rue.

Alors, pour ce qui est de l'humanitaire, La Poste peut repasser.

# Le débarquement allié à Dieppe

L'anniversaire du débarquement allié à Dieppe, le 19 août 1942, est fêté avec bien plus de discrétion que ne le fut celui de 1944. Et pour cause : cette opération, dont certains historiens doutent fort aujourd'hui de l'utilité, se solda par le massacre de plusieurs milliers de soldats, notamment canadiens.

Depuis plusieurs mois, les Anglais et les Américains réfléchissaient à une possibilité de débarquement de leurs troupes sur la côte ouest de la France, dans le but d'ouvrir un second front en Europe.

Mais le débarquement d'août 1942 – l'opération « Jubilee » – n'avait pas lui-même pour but d'ouvrir ce second front, comme le prouve le nombre relativement faible d'hommes engagés. En réalité, il s'agissait bien plus pour les Anglo-américains de tester la faisabilité d'une telle opération, aussi bien que le nouveau matériel militaire américain.

Alors, tant qu'à faire des tests en grandeur nature qui pouvaient aussi bien se transformer en boucherie, on préféra, à Washington, que la chair à canon utilisée ne fût point américaine. Ce furent donc 5 000 soldats canadiens qui furent envoyés se faire massacrer à Dieppe, accompagnés de quelque 1 000 Anglais et d'une cinquantaine d'Américains.

Selon les historiens militaires, l'opération fut mal préparée et marquée de dilettantisme : l'état-major avait très largement sous-estimé les forces allemandes en présence ; les chalands de débarquement étaient incapables de tenir leur cap et débarquèrent loin du point prévu initiale-

ment ; il n'avait même pas été envisagé que les assaillants avaient le soleil dans les yeux, et offraient de ce fait une cible quasi-impuissante aux mitrailleuses allemandes. Lorsque les premiers chalands furent détruits, les systèmes radio, défectueux, ne permirent pas de communiquer des ordres au reste des troupes. Comme l'ont raconté par la suite des survivants : « Des embarcations en feu, la plage jonchée de cadavres, laissaient entrevoir l'imminence d'un désastre. (...) Le commandement pensait la situation à terre maîtrisée ; en fait, la fumée masquant le rivage, les transmissions défectueuses entraînaient une interprétation erronée. Les Québécois allaient être entraînés sur la plage en plein chaos. »

Finalement, seule une petite moitié des 3 000 hommes engagés put être évacuée. Parmi les autres, entre 2 000 et 3 000 soldats restèrent morts sur le terrain. Ce débarquement ne provoqua que ce commentaire cynique de Hitler : « C'est bien la première fois que les Anglais ont l'amabilité de traverser la mer pour (nous) offrir un échantillon complet de leurs nouvelles armes. »

Mais ce débarquement servit aussi de leçon aux Américains pour mettre au point leur stratégie de 1944, simple et elle aussi bien cynique : « Faire débarquer plus d'hommes que l'ennemi ne peut en tuer. »

La vie des soldats n'avait pas plus de prix dans un camp que dans l'autre.

Pierre VANDRILLE



Débarquement américain de 1944. Pour le préparer, les Alliés ont sacrifié, en 1942, plusieurs milliers de soldats canadiens à Dieppe.

# L'EUROPE SOLIDAIRE... MAIS PAS TROP

**Au-delà du bilan humain, dramatique, des inondations en Europe centrale, le coût des intempéries est considérable. Les estimations vont, pour les pays touchés, de 10 à 20 milliards d'euros. Sans compter l'impact sur l'agriculture, l'industrie ou le tourisme.**

Le 18 août s'est donc réuni, à Berlin, un mini sommet européen regroupant les dirigeants des pays les plus touchés par les crues (Allemagne, Autriche, Slovaquie et République tchèque) et le président de la Commission européenne, Prodi. But avoué de cette réunion : négocier avec l'Union Européenne les aides qu'elle voudrait bien accorder. Le tout sur le ton de la nécessaire « solidarité » entre pays membres, ou futurs membres, de l'Union Européenne.

Prodi a finalement promis une aide « substantielle » aux pays sinistrés. On cite la somme de cinq milliards d'euros. Une somme bien faible compte tenu des dégâts et dont, de plus, rien ne dit quand elle sera effectivement versée, et dans quelle mesure réelle elle le sera. Pour l'essentiel, les pays inondés devront se contenter d'une nouvelle répartition des aides déjà existantes. L'Allemagne, l'Autriche et la République tchèque

pourraient ainsi utiliser des aides dites structurelles déjà programmées pour la période 2000-2006.

Du coup, par exemple, les régions inondées de l'ex-RDA devraient utiliser des aides prévues initialement pour leur mise au niveau de l'Allemagne de l'Ouest. La Tchéquie, quant à elle, devrait réorienter les crédits accordés

Et encore, tous ces transferts d'aides nécessiteront l'accord de Bruxelles. Autant dire que, pour le moment, rien n'est fait. L'Europe est solidaire surtout en paroles. Sans compter que les pays concernés ne sont pas tous logés à la même enseigne. La Commission européenne envisage ainsi des mesures de soutien à l'agriculture, mais unique-

Un fonds existait bien, mais il a été supprimé dans les années quatre-vingt-dix. Même s'il voit le jour, il ne serait doté que de 500 millions d'euros. Tandis que ce sont des dizaines, voire des centaines de milliards d'euros que les mêmes institutions européennes déversent, sous des prétextes divers, un jour aux capitalistes du secteur énergétique, un autre à ceux des transports, du bâtiment, de la chimie, des télécommunications, de la construction automobile... La liste en serait inépuisable : mois après mois, année après année, elle s'égrène au fil de l'ordre du jour, notamment, des sessions du Parlement européen, dont l'activité principale, sinon unique, consiste à voter de telles subventions au patronat et à la bourgeoisie des pays membres de l'Union Européenne.

L'Europe centrale noyée sous les eaux, c'est une catastrophe pour les populations concernées auxquelles l'Union Européenne mégote ses aides. Il est vrai qu'elle a mieux à faire : noyer les capitalistes sous un déluge de subventions. Une catastrophe d'un autre ordre, mais permanente, pour les peuples d'Europe.

Thierry CASTEL

## Des chiffres éloquentes

**L'Union Européenne peine à trouver quelques malheureux milliards pour aider l'Europe centrale sinistrée par les récentes inondations, alors que les besoins (estimés) tournent autour de 10 à 20 milliards d'euros. Au même moment, en France, il est une autre catastrophe (du moins nous présente-t-on ainsi la chose) qui risque de coûter bien plus cher :**

**les 39 milliards d'euros de dettes de Vivendi, une somme énorme (deux à quatre fois le total des dégâts en Europe centrale) dont certains hommes politiques, tel François Bayrou, le chef de l'UDF, commencent à laisser entendre qu'il s'agirait, au nom d'une « obligation de solidarité », de présenter la note aux contribuables. Sans commentaire.**

pour sa préparation à l'entrée dans l'Union Européenne pour financer la réparation des dégâts causés par les inondations. Bref, l'Europe vient en aide aux sinistrés sans déboursier plus que ce qui était prévu avant les inondations. Elle déshabille Paul, sans vraiment habiller Pierre.

ment pour les pays membres de l'Union Européenne. La République tchèque et la Slovaquie, dont l'adhésion à l'Union Européenne n'est prévue qu'en 2004, n'y auront donc pas droit.

Le sommet s'est terminé sur la promesse de créer un fonds spécial européen pour les catastrophes naturelles.

## Espagne

# ATTAQUES CONTRE LES ALLOCATIONS DES JOURNALIERS

**En Espagne, la récente réforme concernant l'indemnisation du chômage continue de susciter une profonde inquiétude parmi la paysannerie pauvre d'Andalousie et d'Estrémadure. La remise en cause du PER, le Plan d'emploi rural, qui permettait à quelque 200 000 ouvriers journaliers de bénéficier d'une indemnisation d'environ 324 euros par mois et d'une couverture sociale minimale, va aggraver la misère dans de nombreux villages ou petites villes de régions agricoles.**

Instauré en 1984, après que les paysans pauvres eussent mené, pendant des années, des luttes à la fois contre les grands propriétaires terriens, contre les patrons des sociétés agroalimentaires investissant dans ces régions et contre les gouvernements de l'après-franquisme, le PER n'était qu'un pis-aller. Néanmoins il permettait à des centaines de milliers de journaliers qui, en moyenne, ne trouvent de travail que quelque 60 jours par an, de survivre avec les 324 euros mensuels qu'ils percevaient pendant cinq mois s'ils avaient totalisé 35 jours de travail et cotisé régulièrement 60 euros par mois.

La réforme actuelle, en soumettant l'attribution de l'allocation à l'obligation d'avoir accompli 360 jours de travail, la rend inaccessible à la grande majorité des journaliers. Et comme ces travailleurs n'ont aucune chance de trouver du travail en ville ou de parvenir à émigrer, ils n'auront le choix que d'accepter n'importe quel travail, à n'importe quel prix, dans les pires conditions. Et, de

proche en proche, la réforme mise en place par Aznar va peser sur la situation de l'ensemble des salariés agricoles de ces régions.

Dans l'ensemble de ce secteur agricole, marqué par l'existence de la très grande propriété foncière, les salaires sont de toute façon très bas. Dans la région de Huelva, au sud de l'Andalousie, par exemple, le salaire journalier moyen brut est de 27,65 euros. Il n'est payé que pour les jours travaillés (à l'exclusion des dimanches, jours fériés, congés payés et jours d'intempérie par exemple). Il faut aussi en déduire l'impôt prélevé à la base et les cotisations sociales. On touche donc peu par journée travaillée. Et celles-ci sont rares. Par exemple, la récolte des fraises dure trois mois, celle des olives, 25 jours. Du coup, les journaliers sont obligés de se déplacer d'une zone à une autre pour récolter ici la fraise, là les asperges, là-bas les olives ou le raisin. Quelles que soient les conventions collectives en vigueur, celles-ci ne sont que des chiffons de papier, tant il est vrai que les grands propriétaires terriens et les patrons des grandes sociétés agricoles savent qu'ils peuvent tourner les lois et licencier car ils trouveront toujours des chômeurs à embaucher.

Le gouvernement d'Aznar a donc décidé de contester aux paysans pauvres les maigres garanties qu'ils avaient arrachées il y a vingt années. Ce serait, disent les responsables du gouvernement, pour économiser les 979 millions d'euros que le PER coûte à l'État. Mais quand il s'agit des intérêts des propriétaires terriens et des action-

naires des grandes sociétés agricoles, le gouvernement est beaucoup moins soucieux d'économiser l'argent public. La part du lion en revient aux grands propriétaires terriens qui empochent d'innombrables subventions.

Il faudrait que les mouvements qui ont eu lieu contre la remise en cause du

PER et la grève générale du 20 juin ne restent pas sans lendemain, mais encouragent tous ceux qui sentent que cette situation n'est pas le fruit de la fatalité, mais la conséquence des choix des grands propriétaires fonciers, des capitalistes de l'agriculture et des hommes politiques à leur service.

## Afghanistan LES DESSOUS DE LA « CROISADE DE LA DÉMOCRATIE »

Un mémorandum – classé « confidentiel » – des Nations unies fait état de faits survenus en novembre 2001 en Afghanistan qui « suffisent à justifier une enquête criminelle officielle », suite à la découverte, dans des fosses communes camouflées, de corps de prisonniers talibans, asphyxiés dans les conteneurs dans lesquels ils étaient enfermés et gardés par des hommes du général Dostom. A l'époque, celui-ci était entouré de conseillers militaires américains en tant que principal appui des États-Unis dans leur guerre contre le régime des talibans.

Dès janvier, des ONG ont apporté des preuves, des témoignages sur la « disparition » d'un millier de prison-

niers, alerté l'ONU, les autorités américaines et occidentales, un film a été diffusé sur le sujet – notamment au Parlement européen. En vain. Les puissances occidentales et l'ONU n'ont pas bronché. Pas question de ternir l'image d'une prétendue « croisade de la démocratie » accompagnée de massacres commis par leurs alliés contre des prisonniers désarmés. Et cela, pour la même raison qui avait conduit, pendant des années, les mêmes démocraties occidentales à ne rien dire et ne rien faire contre l'infâme régime taliban... tant qu'il fut l'instrument des États-Unis dans la région.

P.L.